

Note de service

Direction des soins infirmiers

DESTINATAIRES: Tous les employés, médecins et bénévoles du CISSS des

Laurentides

EXPÉDITEUR: Pastel Bernèche, Conseillère-cadre par intérim en prévention et

contrôle des infections

DATE: 27 mai 2020

OBJET : Désinfection des équipements médicaux personnels

Dans le contexte actuel de la COVID-19, il est important de rappeler certaines pratiques de base reliées à vos équipements médicaux personnels ou dédiés (ex : stéthoscope, protection oculaire, crayons, etc.)

Nous vous recommandons de laisser ceux-ci dans votre milieu de soins, soit dans votre casier/bureau ou dans un endroit propre désigné par votre gestionnaire. Nous vous demandons de les désinfecter avant de les entreposer et au moment de les récupérer.

S'il advenait que vous deviez les apporter à votre domicile, il est important de les désinfecter en fin de quart de travail et au début de celui-ci. Assurez-vous qu'à la maison, aucun autre membre de la famille n'y ait accès.

Je vous rappelle l'importance de bien respecter le temps de contact humide selon le désinfectant utilisé. Référez-vous à cette <u>note de service</u> ou à l'indication inscrite sur le contenant ou la bouteille.

LE CISSS DES LAURENTIDES complice de votre santé